

État initial par intercommunalités

Le Comité Syndical du SMEAT a délibéré, le 16 mars 2012, sur la mise en œuvre d'un Outil de Veille Active, répondant à la fois à l'exigence de suivi permanent du SCoT et à celle d'un bilan de ses résultats au bout de six ans au plus tard, en application de la loi ENE du 12 juillet 2010.

Une soixantaine d'indicateurs doivent ainsi rendre compte, par grand champ (occupation des sols, construction de logements, évolution de l'emploi...) du suivi des orientations du SCoT.

Le 18 octobre 2013, un état initial a été restitué sur quelques données essentielles (mobilisation des pixels, occupation du sol, croissance démographique, croissance de l'emploi, nombre de logements sociaux SRU, offre commerciale...).

Ce document décline, à l'échelle de chaque grand territoire, cet état initial à partir des orientations liées à « Maîtriser », « Accueillir / Polariser » et « Piloter », pour :

- la répartition des pixels au 1^{er} janvier 2010 ;
- la mobilisation des pixels au 1^{er} janvier 2010 ;
- l'occupation des sols au 1^{er} janvier 2010 ;
- les poids démographiques au 1^{er} janvier 2008 ;
- le nombre d'emplois salariés privés au 1^{er} janvier 2008 ;
- le taux de logements sociaux au regard de la loi SRU au 1^{er} janvier 2008 ;
- l'offre commerciale au 1^{er} janvier 2010 ;
- l'état des procédures de documents d'urbanisme locaux au 1^{er} janvier 2010.

Les informations sont restituées sur les périmètres au 1^{er} janvier 2014, des intercommunalités :

- CU Toulouse Métropole : 37 communes ;
- CA du Sicoval : 36 communes ;
- CA du Muretain : 16 communes ;
- CC Save au Touch : 8 communes ;
- CC Axe Sud : 4 communes ;
- CC Coteaux Bellevue : 7 communes * ;
- CC rurales des Coteaux de Savès et de l'Aussonnelle : 6 communes.

* La commune de Labastide Saint-Sernin, appartenant à la CC Coteaux Bellevue, n'a pas été prise en compte dans les statistiques figurant dans ce document, n'étant pas couverte par le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine à sa date d'approbation.

Maîtriser

Fondamentaux

- Maîtriser le développement urbain par la valorisation du capital naturel et agricole.

Objectifs

- Gérer de façon plus économe les sols ;
- Inverser l'approche habituelle en matière d'aménagement du territoire, en intégrant les espaces naturels et agricoles pérennes parmi les fondamentaux du modèle de développement ;
- Définir des limites franches et lisibles entre territoires naturels et urbains.

Enjeux

- Positionner les espaces agricoles, les grands paysages, les massifs forestiers..., non comme un patrimoine figé, à protéger, mais en tant que facteur de développement : potentiel économique, fonction socioculturelle, en même temps que ressource majeure en termes de développement durable.

Répartition des pixels au 1^{er} janvier 2010

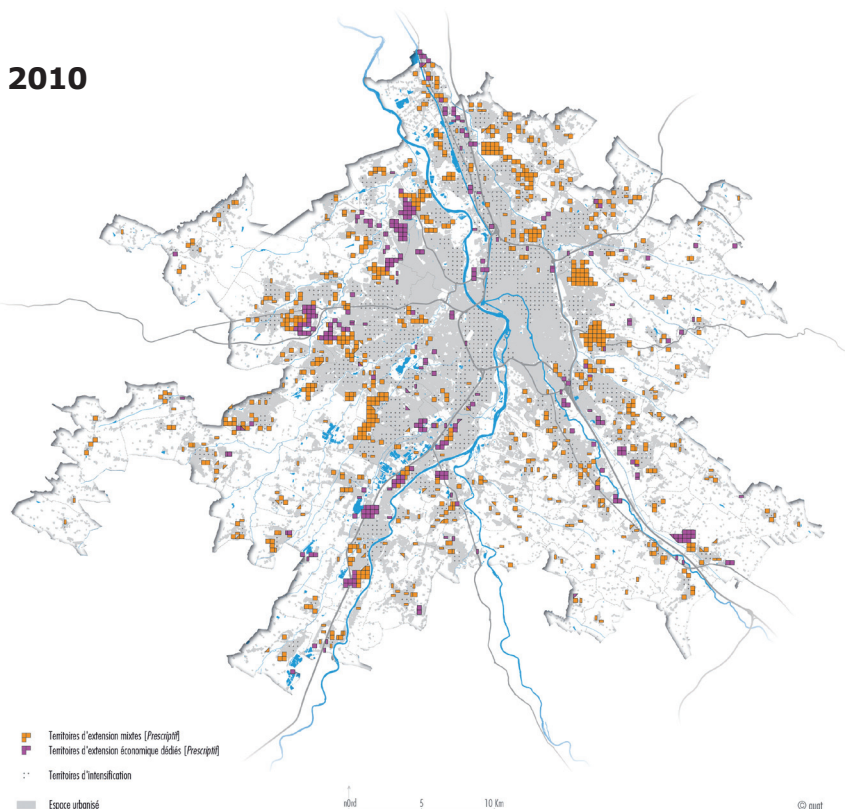
Source : SCoT Grande Agglomération Toulousaine

CHIFFRES CLÉS

SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine

- 74 % de pixels à vocation mixte
- 26 % de pixels à vocation économique

Le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine se prépare à accueillir, à horizon 2030, dans les territoires d'extension, les secteurs de densification et de renouvellement urbain, 300 000 habitants supplémentaires et 150 000 emplois.



Répartition des pixels par grands territoires

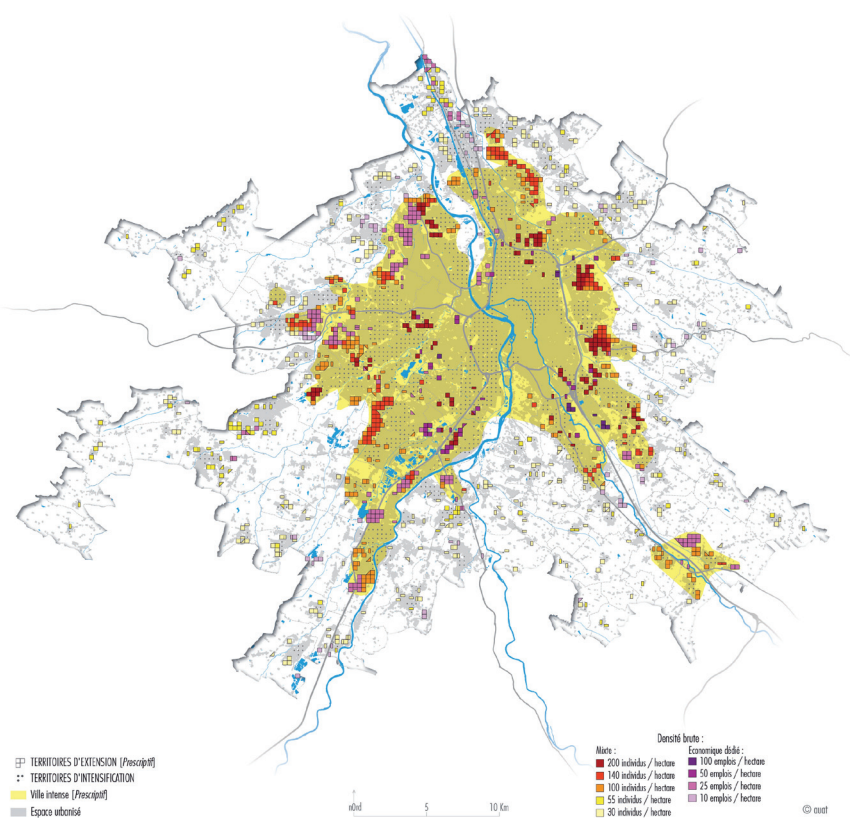
Intercommunalités	Nombre de pixels	%
CU Toulouse Métropole	466,5	51%
CA Sicoval	132,5	14%
CA Muretain	149,0	16%
CC Save au Touch	89,5	10%
CC Axe Sud	42,5	5%
CC Coteaux Bellevue	30,0	3%
CC Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle	11,5	1%
TOTAL	921,5	100%

Répartition des pixels par vocation et grands territoires

Intercommunalités	Vocation mixte / économique		Nombre de pixels	
CU Toulouse Métropole	mixte	352,5	76%	466,5
	éco	114,0	24%	
CA Sicoval	mixte	95,5	72%	132,5
	éco	37,0	28%	
CA Muretain	mixte	99,0	66%	149,0
	éco	50,0	34%	
CC Save au Touch	mixte	61,5	69%	89,5
	éco	28,0	31%	
CC Axe Sud	mixte	32,5	76%	42,5
	éco	10,0	24%	
CC Coteaux Bellevue	mixte	28,0	93%	30,0
	éco	2,0	7%	
CC Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle	mixte	11,0	96%	11,5
	éco	0,5	4%	
TOTAL		921,5		921,5

Répartition des pixels entre Ville intense et territoire à Développement mesuré, par grands territoires

Intercommunalités	Ville intense / Développement mesuré		Nombre de pixels		
CU Toulouse Métropole	Ville intense	354,5	76%	466,5	
	Développement mesuré	112,0	24%		
CA Sicoval	Ville intense	66,5	50%	132,5	
	Développement mesuré	66,0	50%		
CA Muretain	Ville intense	59,5	40%	149,0	
	Développement mesuré	89,5	60%		
CC Save au Touch	Ville intense	61,5	69%	89,5	
	Développement mesuré	28,0	31%		
CC Axe Sud	Ville intense	35,5	84%	42,5	
	Développement mesuré	7,0	16%		
CC Coteaux Bellevue	Développement mesuré	30,0	100%	30,0	
CC Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle	Développement mesuré	11,5	100%	11,5	
TOTAL		921,5		921,5	



CHIFFRES CLÉS

SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine

63 % de pixels en Ville intense

37 % de pixels en Développement mesuré

Cette répartition des pixels entre territoires permet l'accueil minimum, complémentaire aux secteurs de densification et de renouvellement urbain, de 90 000 habitants sur Toulouse et 210 000 habitants sur le reste du territoire du SCoT.

Mobilisation des pixels au 1^{er} janvier 2010

Sources : SCoT Grande Agglomération Toulousaine, POS/PLU/CC opposables au 1^{er} janvier 2010

Mobilisation des pixels, par grands territoires

Intercommunalités	Pixel ouvert / fermé		Nombre de pixels		
CU Toulouse Métropole	Ouvert	177,0	38 %	466,5	
	Fermé	289,5	62 %		
CA Sicoval	Ouvert	49,0	37 %	132,5	
	Fermé	83,5	63 %		
CA Muretain	Ouvert	59,5	40 %	149,0	
	Fermé	89,5	60 %		
CC Save au Touch	Ouvert	31,0	35 %	89,5	
	Fermé	58,5	65 %		
CC Axe Sud	Ouvert	12,5	29 %	42,5	
	Fermé	30,0	71 %		
CC Coteaux Bellevue	Ouvert	13,0	43 %	30,0	
	Fermé	17,0	57 %		
CC Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle	Ouvert	3,0	26 %	11,5	
	Fermé	8,5	74 %		
TOTAL		921,5		921,5	

CHIFFRES CLÉS

SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine

37 % de pixels ouverts

63 % de pixels fermés

Sont considérés comme « ouverts », les pixels mobilisés dans les PLU, c'est-à-dire traduits sous forme de zones U, NB des POS ou AU avec un règlement permettant l'urbanisation « immédiate » de ces zones. A contrario, les pixels « fermés » sont traduits dans les PLU par des zones AU à COS 0, des zones A ou N.

Occupation des sols au 1^{er} janvier 2010

Source : GIP InterSCoT - Occupation des sols - « T0 - 2010 »

CHIFFRES CLÉS

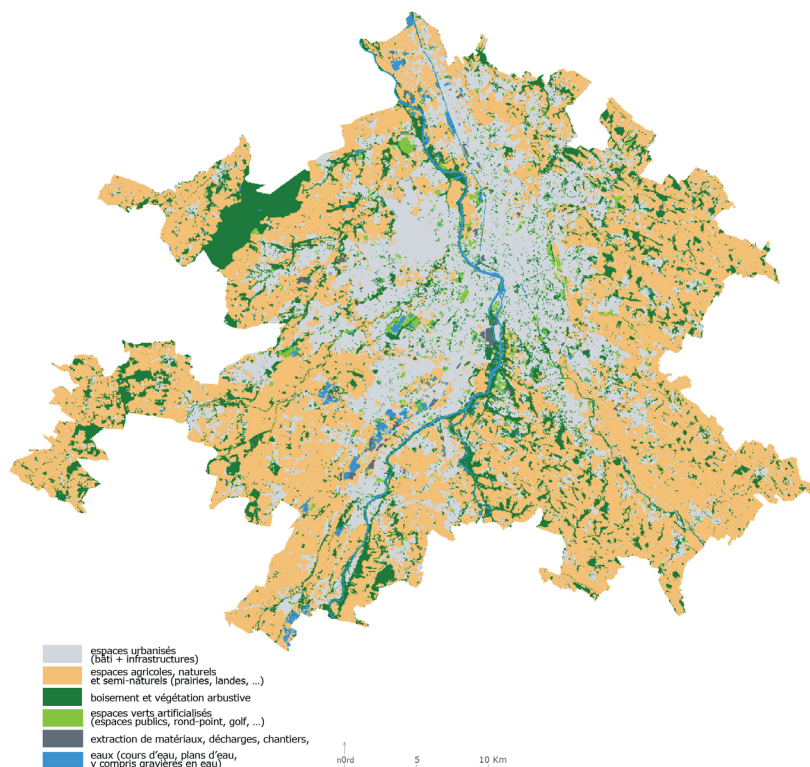
**SCoT de la Grande Agglomération
Toulousaine**

30 % d'espaces urbanisés

70 % d'espaces à dominante agricole
et naturelle

*Fin 2012, a été formalisé, dans le cadre
du GIP InterSCoT, un outil d'observation
de l'occupation des sols des territoires
par carroyage.*

*Cet outil développé par l'InterSCoT, plus
précis que ceux utilisés jusqu'à présent
(SPOT Thema, Corin Land Cover...) sur
le périmètre de la Grande Agglomération
Toulousaine, permettra de porter à la
connaissance des élus et des techniciens
des intercommunalités, les informations
concernant l'occupation et l'évolution des
espaces urbanisés, des espaces agricoles
et naturels...*



espaces urbanisés
(bâti + infrastructures)
 espaces agricoles, naturels
et semi-naturels (prairies, landes, ...)
 boisement et végétation arbustive
 espaces verts artificialisés
(espaces publics, rond-point, golf, ...)
 extraction de matériaux, décharges, chantiers,
 eaux (cours d'eau, plans d'eau,
y compris gravières en eau)

Catégorie	Nomenclature	CU TM	CA Sicoval	CAM	CCST	Axe Sud	CCCB	CCRSA
1	espaces urbanisés (bâti + infrastructures)	47,1 %	17,4 %	24,6 %	18,8 %	27,0 %	25,1 %	5,1 %
2	espaces agricoles, naturels et semi- naturels (prairies, landes, ...)	34,3 %	67,4 %	58,9 %	57,3 %	57,0 %	52,2 %	73,3 %
3	Boisement et végétation arbustive	13,9 %	13,9 %	13,1 %	21,9 %	7,3 %	21,5 %	21,4 %
4	espaces verts artificialisés (espaces publics, rond-point, golf, ...)	2,2 %	0,6 %	0,5 %	1,0 %	1,0 %	0,9 %	0,0 %
5	extraction de matériaux, décharges, chantiers	0,5 %	0,1 %	0,4 %	0,3 %	1,4 %	0,0 %	0,0 %
6	Eaux (cours d'eau, plans d'eau, y compris gravières en eau)	2,1 %	0,6 %	2,4 %	0,8 %	6,2 %	0,1 %	0,2 %

Accueillir Polariser

Fondamentaux

- Promouvoir un «modèle urbain polycentrique et hiérarchisé».
- Accompagner le desserrement des activités à la faveur d'un nouveau modèle de développement économique.

Objectifs

- Proposer une organisation harmonieuse et cohérente du territoire, en favorisant prioritairement le développement des territoires urbains déjà structurés en matière de diversité et de mixité urbaine.
- Le cœur d'agglomération s'organise autour de la ville-centre et des communes de première couronne aux fonctions urbaines les plus développées.
- Les centralités sectorielles, à la charnière entre le cœur d'agglomération et l'espace périurbain, et entre l'InterSCoT et les espaces voisins, structurent des bassins de vie.
- Les pôles d'équilibre et les pôles de services structurent les bassins de vie de la grande couronne périurbaine.
- Un cœur d'agglomération porteur des grandes fonctions métropolitaines à conforter et à rendre accessible, avec un appui sur les centralités sectorielles.
- Dans le périurbain, concentrer les efforts sur quelques grands sites économiques de bassin (enjeu de desserrement des entreprises et d'équilibre habitants/ emploi), ainsi que sur les futurs pôles d'équilibre et de services (en réponse aux besoins de proximité des populations locales).
- Des complémentarités à construire avec les villes moyennes proches afin de consolider l'offre métropolitaine.

Enjeux

- Organiser le développement autour de pôles urbains denses, bien desservis, et garantir une maîtrise publique du développement dans les nouveaux territoires d'extension.
- Au-delà, et au contact des autres SCoT, seul un développement maîtrisé peut assurer une viabilité des espaces agricoles, une pérennité des sites naturels et une hiérarchisation de l'offre en équipements et services.
- A l'échelle des quatre SCoT, le territoire de la Grande Agglomération Toulousaine est donc bien défini comme porteur du rayonnement économique métropolitain, mais également comme celui dont le SCoT doit identifier les capacités de desserrement économique et les synergies à mettre en place avec les pôles d'équilibre périurbains et les principaux sites économiques de bassin.
- En outre, l'effort majeur à consentir en matière d'accueil démographique, associé au maintien de l'équilibre habitat / emploi à son niveau actuel, nécessite pour le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine d'être aussi pourvoyeur d'emplois.

Poids démographique au 1^{er} janvier 2008

Source : Insee, recensement de la population.

Répartition des populations par grands territoires

Intercommunalités	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2008	%
CU Toulouse Métropole	696 404	75,9%
CA Sicoval	65 394	7,1%
CA Muretain	83 311	9,1%
CC Save au Touch	34 422	3,7%
CC Axe Sud	19 908	2,2%
CC Coteaux Bellevue	15 686	1,7%
CC Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle	2 837	0,3%
TOTAL	917 962	100,0%

CHIFFRES CLÉS

SCoT de la Grande Agglomération
Toulousaine
918 000 habitants en 2008

Nombre d'emplois salariés privés au 1^{er} janvier 2008

Source : URSSAF

Répartition des emplois salariés privés par grands territoires

Intercommunalités	Nombre d'emplois salariés privés au 1 ^{er} janvier 2008	%
CU Toulouse Métropole	297 204	83,8%
CA Sicoval	28 072	7,9%
CA Muretain	19 452	5,5%
CC Save au Touch	3 572	1,0%
CC Axe Sud	3 895	1,1%
CC Coteaux Bellevue	2 411	0,7%
CC Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle	162	0,0%
TOTAL	354 768	100,0%

CHIFFRES CLÉS

SCoT de la Grande Agglomération
Toulousaine
354 800 emplois salariés privés en 2008

Taux de logements sociaux au regard de la loi SRU (art. 55)

Source : DDT 31, SLCD, février 2009.

Cet article fixe aux communes de plus de 3 500 habitants situées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants de disposer d'au moins 20 % de logements locatifs sociaux par rapport à leur parc de résidences principales.

CHIFFRES CLÉS

SCoT de la Grande Agglomération
Toulousaine
34 communes concernées par l'article 55 de la loi SRU.
60 800 logements dans le parc SRU en 2008
16,85 %, taux SRU au 1^{er} janvier 2008

Informations sur les communes, le nombre de logements et les taux SRU, par grands territoires

	CU TM	CA Sicoval	CAM	CCST	Axe Sud	CCCB	CCRCSA
Nombre de communes concernées par l'art. 55 de la loi SRU	22	3	4	3	2	0	0
Résidences Principales 2008 DGUHC/DGI	314 287	12 864	16 874	11 426	5 221	0	0
Logements sociaux au 1 ^{er} Janvier 2008	53 599	2 068	3 564	1 222	313	0	0
Nombre total de logements sociaux à réaliser	11 006	503	404	1 062	730	0	0
Taux à l'échelle de l'EPCI	17,05%	16,08%	21,12%	10,69%	6,00%	0%	0%
Nombre de communes avec un taux SRU >20%	2	0	2	0	0	0	0
Nombre de communes avec un taux SRU compris entre 15<>20 %	2	1	0	0	0	0	0
Nombre de communes avec un taux SRU compris entre 10<>15 %	9	2	1	2	0	0	0
Nombre de communes avec un taux SRU <10 %	9	0	1	1	2	0	0

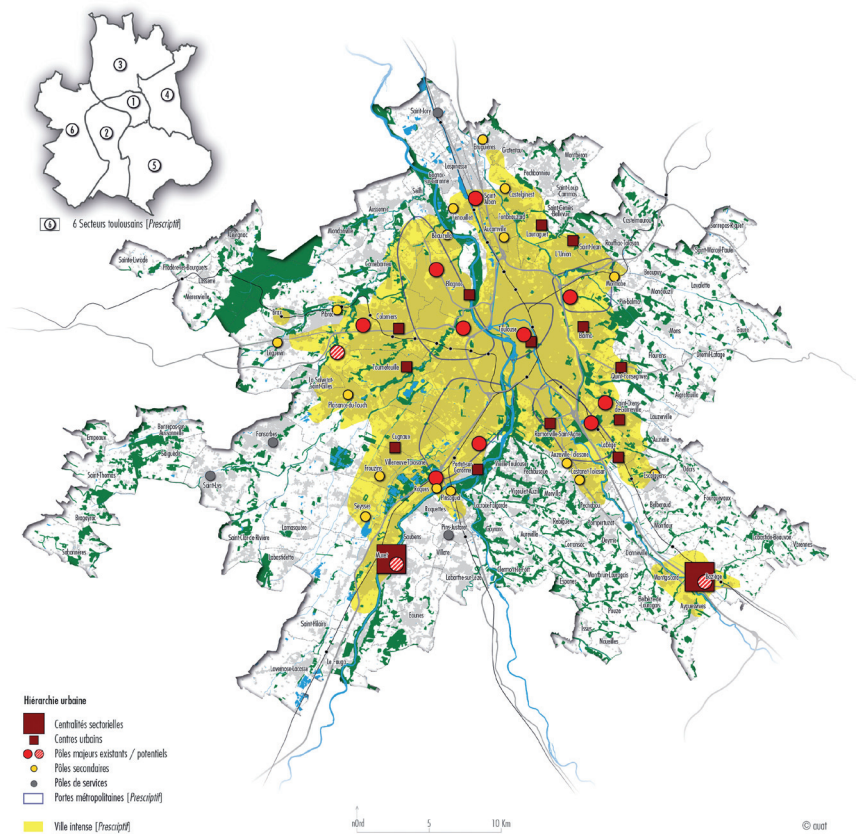
Offre commerciale au 1^{er} janvier 2010

Source : OP2C, SIRENE, Préfecture Haute-Garonne

CHIFFRES CLÉS

**SCoT de la Grande Agglomération
Toulousaine**
1 057 000 m² SV de grandes surfaces
1 321 000 m² SC de grandes surfaces
171 000 m² SC de stock disponible
14 150 m²* SC accordés en 2010

SV : Surface de Vente des commerces ;
 SC : Surface de vente + surface de stockage
 et les locaux propres aux magasins.



Offre commerciale par grands territoires

Intercommunalités	SV en m ² 1 ^{er} janvier 2010	SC en m ² 1 ^{er} janvier 2010	Projets autorisés non ouverts SC en m ² au 1 ^{er} janvier 2010	Autorisations SC en m ² accordés en 2010
CU Toulouse Métropole	652 801	816 704	64 814	1 700
CA Sicoval	105 145	131 433	0	1 200
CA Muretain	175 714	219 644	10 194	8 600
CC Save au Touch	19 263	24 079	90 626	0
CC Axe Sud	86 550	108 188	2 038	0
CC Coteaux Bellevue	17 044	21 155	3 059	2 650
CC Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle	0	0	0	0
TOTAL	1 056 517	1 321 203	170 731	14 150*

* dont 1 750 m² autorisés en CNAC (projet d'un Aldi à Cugnaux et extension d'un Leader Price à Blagnac).

Piloter

Pour une mise en œuvre cohérente du SCoT

Garantir la cohérence et les grands équilibres entre espaces urbains et espaces naturels et agricoles

Le SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine articule espaces naturels et espaces urbanisés de façon à créer les conditions favorables à un développement équilibré de son territoire.

S'inscrivant dans les objectifs de la loi portant Engagement National pour l'Environnement et du Grenelle Environnement, la localisation de l'urbanisation nouvelle est fondée sur des principes de développement durable en vue de limiter les consommations énergétiques et les consommations d'espaces. Il s'agit de limiter les déplacements automobiles et les extensions urbaines en vue de créer une ville compacte : la Ville intense. Pour ce faire, l'accent est mis sur la densification et le renouvellement urbains qui s'appuient notamment sur la compacité et l'accessibilité des espaces urbains existants. La priorité à donner aux aménagements des espaces les mieux desservis est ainsi affirmée.

État des procédures des documents d'urbanisme communaux au 1^{er} janvier 2010

Source : POS/PLU/CC opposables au 1^{er} janvier 2010

Répartition par grands territoires, du nombre et du type de documents d'urbanisme communaux

Intercommunalités	PLU	POS	CC	RNU
CU Toulouse Métropole	21	16	0	0
CA Sicoval	9	21	5	1
CA Muretain	8	8	0	0
CC Save au Touch	4	3	0	1
CC Axe Sud	2	2	0	0
CC Coteaux Bellevue	5	1	0	0
CC Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle	2	0	1	3
TOTAL	51	51	6	5

CHIFFRES CLÉS

SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine

Sur 114 communes :

51 PLU

51 POS

6 cartes communales

5 RNU